



Charte d'utilisation du Portail Famille de la ville de La Fare les Oliviers

L'utilisation du portail famille est réservée aux familles utilisatrices d'au moins un des services d'accueil municipaux suivants : Multi-Accueil Les Péquelets, Restauration scolaire, Activités périscolaires et extra-scolaires pour les enfants et adolescents de 3 à 17 ans, École Municipale des Arts, de la Danse et de la Musique.

L'utilisateur convient qu'il en a pris connaissance et qu'il en accepte toutes les modalités suivantes.

1. Objet

La présente charte a pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles la commune de la Fare les Oliviers fournit les services du Portail Famille aux utilisateurs.

2. Principes auxquels doit se conformer l'utilisateur

2.1 Identification de l'utilisateur

L'utilisateur du portail correspond à une personne physique. Cet utilisateur est identifié par une adresse courriel unique (identifiant) à laquelle est associé un mot de passe.

Cet identifiant se voit associer des droits tels que la modification des données personnelles, la réservation d'activité pour des enfants précisément identifiés.

Cet identifiant assure par ailleurs la traçabilité des opérations de réservation, annulation, paiement et de modification des éléments de coordonnées. En cas de contestation, ces éléments tracés seront reconnus comme éléments de preuve, aussi bien à la charge de la commune que de l'utilisateur.

2.2 Règles d'utilisation de sécurité et de bon usage

Il est impératif, pour l'utilisateur, de préserver la confidentialité de son mot de passe et de son identifiant afin d'éviter toute utilisation non autorisée par un tiers. Il est le seul responsable de la diffusion à d'autres utilisateurs. Toute utilisation effectuée par le biais du mot de passe de l'utilisateur est réputée effectuée par ce dernier. La commune ne pourra être tenue responsable de toute perte ou dommage survenu en raison du manquement aux obligations de confidentialité incombant à l'utilisateur.

2.3 Informations liées à l'utilisateur et à sa famille

La famille de l'utilisateur est inscrite dans la base de données famille de la commune. L'utilisateur a la possibilité de visualiser les informations de son dossier et il lui est possible de vérifier que ces informations soient à jour.

2.4 Mise à jour des coordonnées personnelles et de la fiche famille

Il revient à l'utilisateur de transmettre aux services municipaux toute modification de ses coordonnées.

Certaines de ces modifications sont possibles depuis le Portail famille (téléphone, adresse, ...). D'autres le sont directement auprès des services municipaux. Ainsi, l'utilisateur s'engage à ce que les informations communiquées soient exactes, complètes et à jour et à effectuer les modifications nécessaires à cette fin.

La commune ne pourra être tenue responsable pour un retard d'information dû à des coordonnées obsolètes n'ayant pas fait l'objet de demande de modification par l'utilisateur.

3. Principes auxquels doit se conformer l'utilisateur

3.1 Information et communication

La commune s'engage à mettre en œuvre l'information et la communication nécessaires pour permettre une bonne utilisation du Portail famille par les usagers et être à l'écoute des utilisateurs.

3.2 Collecte d'information

La commune collecte des informations fournies par les utilisateurs aux seuls fins de permettre le fonctionnement des services du Portail famille et à une recherche statistique.

La commune garantit que ces informations ne sont pas utilisées à d'autres fins et qu'elles ne seront pas transmises à une tierce personne sans l'autorisation de l'utilisateur.

3.3 Droit d'accès aux informations

Conformément à la loi n°7817 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, l'utilisateur peut exercer son droit d'accès et de demande de rectification des données personnelles le concernant il suffit de vous adresser au service « Régie restauration scolaire et activités périscolaires ».

4. Risques liés à l'usage d'internet

L'utilisateur reconnaît :

- Qu'internet est un réseau ouvert non maîtrisable par la commune et que les échanges de données circulant sur internet ne bénéficient que d'une fiabilité relative, et ne sont pas protégées notamment contre les risques détournements ou de piratages éventuels ;
- Que la communication par l'utilisateur d'informations à caractère sensible est donc effectuée à ses risques et périls ;
- Que l'utilisation du Portail Famille se fait à ses risques et périls notamment en ce qui concerne le téléchargement de données, de fichiers ou de logiciels qui pourraient endommager son ordinateur. La responsabilité de la commune ne peut en particulier être engagée pour toute perte de données, virus, bogues informatiques ou dommage affectant son ordinateur ;
- Avoir connaissance de la nature du réseau internet et en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse, pour consulter, interroger ou transférer les données d'informations.

5. Disponibilités des services

La commune s'astreint à une obligation de moyen en termes d'accessibilité de service et met en place les structures nécessaires pour rendre le Portail Famille accessible à toute heure.

Néanmoins cet accès peut être suspendu sans préavis notamment pour des raisons de maintenance et de mise à niveau.

D'autre part, la commune se réserve le droit de refuser à tout utilisateur l'accès à tout ou partie au Portail Famille unilatéralement et sans notification préalable, notamment en cas de violation manifeste de la présente charte.

L'utilisateur reconnaît que la commune ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect survenu à raison de la suppression de l'accès de l'utilisateur au Portail famille.

6. Droit de propriété intellectuelle

L'utilisateur reconnaît que la commune est seule propriétaire des droits de Propriété intellectuelle afférents au Portail famille.

7. Services accessibles depuis le portail

L'utilisateur peut :

- Visualiser et modifier les informations concernant sa famille.
- Visualiser les informations sur ses enfants.
- Réserver une inscription pour l'accueil de ses enfants pendant les vacances scolaires.
- Régler en ligne, visualiser, télécharger et imprimer ses factures pour les services auxquels il est inscrit : Multi-accueil Les Péquelets, Restauration scolaire et activités péri et extra-scolaires, Ecole Municipale des Arts, de la Danse et de la Musique.

Dans le cadre des opérations de paiement en ligne, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) assure l'ensemble de la chaîne de sécurité par le biais du service paiement internet TIPI accrédité par le Ministère de l'Economie et des Finances pour le compte de la commune de La Fare les Oliviers. La DGFIP garantit notamment l'authentification du serveur de paiement électronique, protège la circulation de vos coordonnées bancaires sur internet et réalise les contrôles de cohérence sur ces coordonnées.

- Joindre les documents nécessaires à la gestion de son dossier.

8. Support technique

Pour toutes questions, l'utilisateur est invité à transmettre un courriel à l'adresse suivante : portail-famille@lafarelesoliviers.fr.